

**UNE PISTE CYCLABLE SÉCURITAIRE SUR DE MAISONNEUVE :
LE CONSEIL DE CDN-NDG UNI!**

ATTENDU QU'il y a consensus pour la construction d'un échangeur Turcot à capacité réduite, réduisant le nombre de véhicules de NDG qui l'emprunteront pour se rendre au centre-ville;

ATTENDU QUE les voitures de Métro qui desserviront les stations de Métro Vendôme et Villa Maria seront de plus en plus pleines au fil des années en raison des nouveaux développements résidentiels majeurs dans les secteurs de Namur-Jean-Talon et de l'Hippodrome, en plus d'un prolongement éventuel du Métro à Laval; et que cette augmentation d'achalandage de la ligne Orange inciterait les riverains de NDG à utiliser davantage de transport actif

ATTENDU QUE l'intersection de boul. Décarie et du boul. de Maisonneuve est de loin la plus achalandée pour les cyclistes entre le district NDG et l'avenue Atwater;

ATTENDU QU'une piste cyclable le long de la voie ferrée du CP à NDG est une option naturelle et sécuritaire pour relier la piste cyclable sur de Maisonneuve dans NDG à celle de Westmount qui;

ATTENDU QUE la piste cyclable suggérée pour l'intersection du boul. Décarie et boul. de Maisonneuve est jugée par les experts dangereuse pour les raisons suivantes :

1. Il y a énormément de circulation (automobiles et autobus) à l'intersection de boul. Décarie et de Maisonneuve, et cela risque d'augmenter fortement;
2. Le carrefour De Maisonneuve/boul. Décarie demeurera en pente, et les voitures qui tournent à gauche et à droite croiseront des vélos qui accélèrent en raison de la côte;
3. Bien que les pistes cyclables à Westmount et à l'ouest de la rue Prud'homme à NDG soient du côté sud de De Maisonneuve pour les cyclistes allant dans les deux directions, ceux allant en direction ouest devront traverser vers le nord de De Maisonneuve et y revenir par la suite, une manœuvre très dangereuse;
4. Toute idée d'installer une piste cyclable à deux sens devant la station de Métro Vendôme créera un conflit sérieux avec les nombreux autobus dans le secteur, et le très grand nombre de piétons;

ATTENDU QUE cette piste cyclable sécuritaire était promise au quartier par la ville centre et les planificateurs du plan de circulation du Centre Universitaire de Santé McGill, et qu'elle figure sur les cartes du projet depuis deux ans :

IL EST RÉSOLU QUE

Le Conseil d'arrondissement de CDN-NDG demande au Bureau des grands projets de la ville centre d'intégrer aux devis d'appels d'offre pour le nouveau viaduc Décarie l'exigence de construire une nouvelle piste cyclable à prix raisonnable, conformément au plan de circulation du CUSM précédemment publié; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE

cette piste cyclable devrait longer la voie ferrée du Canadien-Pacifique au-dessus des viaducs du ch. Upper-Lachine, du boul. Décarie et derrière la station du Métro Vendôme, tel que promis il y a deux ans au plan des travaux de la circulation entourant le futur Centre Universitaire de Santé McGill.